

Entraigues sur la Sorgue, le 19 mai 2017

**Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues lance début juin 2017 un chantier d'envergure sur le site de la Croupière, entre Le Thor et Châteauneuf de Gadagne**

**Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues va procéder cet été à un chantier visant à la fois :**

- à restaurer le seuil de la Croupière, ouvrage du X<sup>ème</sup> siècle donnant naissance au Canal de Vaucluse,
- à mettre en place une passe à poissons pour rétablir la continuité écologique et apporter un débit biologique minimal d'eau « de Sorgue » dans la Sorgue du Trentin,
- à déplacer l'exutoire du canal de L'Isle pour améliorer la qualité de l'eau dans la Sorgue du Trentin.

**Une réunion publique d'information sur le déroulement prévisionnel du chantier aura lieu en mairie de Le Thor (salle du conseil municipal), le mardi 30 mai 2017 à 18h.**

La Sorgue présente une configuration tout à fait particulière liée à la présence de nombreux ouvrages hydrauliques structurants, qui organisent la répartition des écoulements dans tout l'espace de la plaine des Sorgues. Un des ouvrages principaux est le « seuil de la Croupière » ou « prise du Prévot », qui donne naissance, via la Grande Sorgue, au Canal de Vaucluse. Ce seuil, qui date du X<sup>ème</sup> siècle, est fortement dégradé. Son altération met en péril la pérennité du Canal de Vaucluse, de la Sorgue de la Rode et des zones humides associées.

En outre, à l'aval immédiat de ce barrage prend naissance la Sorgue du Trentin, classée en première catégorie piscicole et présentant des problématiques quantitatives et qualitatives d'alimentation en eau : alimentation en eau de Sorgue uniquement par les fuites sous l'ouvrage, alimentation par l'exutoire du canal de L'Isle la majeure partie de l'année, avec des déversements d'eau de Durance, plus chargées en matières en suspension que les eaux de la Sorgue.

Enfin, la circulation piscicole n'est à ce jour pas possible entre la Sorgue du Trentin et la Grande Sorgue.

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues mène depuis de nombreuses années des investigations et études visant à résoudre l'ensemble de ces problématiques de façon efficace. Il lancera début juin 2017 des travaux, qui dureront tout l'été, pour à la fois :

- restaurer le seuil de la Croupière ;
- mettre en place une passe à poissons qui non seulement restaurera la continuité écologique vis-à-vis des poissons, mais apportera un débit minimum biologique de 500 l/s d'eau de Sorgue dans la Sorgue du Trentin ;

- déplacer l'exutoire du canal de L'Isle dans le Canal de Vaucluse, apte à assimiler ces déversements sans conséquence sur le milieu naturel ou les usages (cela permettra accessoirement de supprimer le pont-canal fortement dégradé et menaçant de tomber et d'obstruer, à terme, le Canal de Vaucluse).

L'usage sauvage de loisirs mené régulièrement sur la parcelle privée au droit du seuil de la Croupière sera strictement interdit, pour raison de sécurité. Les accès aux sites se feront principalement par le chemin communal des Croupières, dans le prolongement de la route des Coudelières sur la commune de Le Thor et par le chemin de Longchamps sur la commune de Châteauneuf de Gadagne. Toutes les mesures seront prises pour que les chemins d'accès ne soient pas détériorés pendant le chantier. Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues s'excuse par avance des désagréments, principalement sonores, qui impacteront les riverains.

**Une réunion publique est organisée le mardi 30 mai 2017 à 18h, en mairie de Le Thor (salle du conseil municipal), afin de présenter le déroulement prévisionnel du chantier. Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues restera à l'écoute des habitants tout au long du chantier (04.90.83.68.25 – [smbs@laSorgue.com](mailto:smbs@laSorgue.com)).**

Contact : Christel TENTORINI – [c.tentorini@laSorgue.com](mailto:c.tentorini@laSorgue.com) – 04 90 83 68 25